



Orgelet (Jura). Église Notre-Dame de l'Assomption à Sézéria, façade et clocher-porche.

ORGELET

(*Jura, chef-lieu de canton, arrond. de Lons-le-Saunier, 1662 hab.*)

L'ÉGLISE de Sézéria dont la présence est déjà mentionnée au XII^e siècle, dépendait de l'abbaye de Château-Chalon. Jusqu'au XVII^e siècle elle fut l'âme de son village, puis ce dernier s'est déplacé vers la Grande Route, abandonnant le bâtiment à sa solitude. Placée sous la vocable de Notre-Dame de l'Assomption, elle se composait d'une nef de quatre travées, séparée du chœur à chevet plat un arc doubleau. Au niveau de la troisième travée s'ouvrait une chapelle voûtée en berceau brisé transversal. La voûte de la nef était en berceau brisé et soutenue par trois forts arcs doubleaux à section rectangulaire qui reposaient sur des pilastres à impostes chanfreinées. De ce voûtement, il ne reste que le premier doubleau et une partie de la voûte s'appuyant sur l'arc formeret. Le chœur est couvert en berceau brisé. Avant l'adjonction de la sacristie, il était éclairé par une grande baie en plein cintre accompagnée de deux ouvertures plus petites de même profil. Les deux fenêtres latérales également en plein cintre sont plus récentes. Dans la première travée de la nef, une arcade en tiers point, chanfreinée, ouvrait sur une chapelle. Les fenêtres correspondent à des états de construction différents. La fenêtre située au nord de la seconde travée est en plein cintre, celle située au sud, beaucoup plus étroite, pourrait être plus ancienne. Dans la troisième travée, une ouverture se terminant en tiers-point date vraisemblablement du XV^e siècle, et la dernière travée est éclairée au nord par une fenêtre à double ébrasement. Un imposant clocher porche de plan barlong est percé d'un portail en plein cintre, surmonté d'un fronton triangulaire creusé d'une niche. Un haut empattement renforce sa base. Au dernier étage, et sur les quatre faces de la tour, s'ouvrent des baies géminées en plein cintre. Une chapelle accostée à la première travée de la nef, côté sud, déborde légèrement l'alignement de la façade. Comme la tour, seul un empattement la renforce. Le toit est relié au clocher par une corniche en cavet. Son portail rectangulaire est désaxé et présente à la base du chanfrein de petites moulures prismatiques. A l'intérieur de la chapelle, un lavabo avec arc en accolade a été conservé. Abandonné dans un cadre champêtre, au milieu de l'enclos paisible de son cimetière, ce petit édifice très ancien est à l'état de ruine, sa nef n'ayant plus de couverture par suite de l'écroulement des voûtes sur trois travées vers 1965.

La Sauvegarde de l'Art Français a versé une subvention de 30 000 F en 1986 pour sauver le clocher.

D. B.

BIBLIOGRAPHIE

LACROIX (Abbé) — *Les Églises du Jura.*